

de correspondance entre les deux délégations à propos de diverses questions pertinentes à l'accord et aux échanges commerciaux entre les deux pays. Une des lettres a porté sur le recours, par le Canada et l'Australie, au contingentement des importations.

L'hon. M. Chevrier: Puis-je poser une question complémentaire? Les lettres échangées seront-elles déposées?

L'hon. M. Churchill: Monsieur l'Orateur, le dépôt de ces lettres, si c'est ce que demande l'honorable député, devra se faire sous réserve de l'entente ordinaire entre les gouvernements.

L'hon. Paul Martin (Essex-Est): Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre cherchera-t-il à obtenir cette autorisation avant que la Chambre soit appelée à examiner le traité, lorsque le ministre demandera la ratification?

L'hon. M. Churchill: Oui, monsieur l'Orateur.

LA PRODUCTION DE DÉFENSE

PROGRAMME EN VUE D'EXCLURE LE CANADA DU MARCHÉ AMÉRICAIN D'AVIONS-CARGOS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Hazen Argue (Assiniboia): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de la Production de défense. Pourrait-il nous dire ce qu'il pense de la nouvelle publiée le 20 février par le *Financial Post*, selon laquelle le comité du Sénat des États-Unis prépare hâtivement un programme en vue d'empêcher le CL-44 de la société Canadair d'accaparer une bonne part du marché des avions-cargos aux États-Unis, marché dont la valeur est d'environ 600 millions de dollars? Le ministre peut-il dire s'il est possible d'obtenir que les États-Unis passent des commandes de CL-44, par suite de l'entente canado-américaine relativement au partage de la production de défense?

M. l'Orateur: A l'ordre! A mon avis, la première partie de la question intéresse un sujet qui échappe complètement à la compétence du ministre; la seconde partie de la question est acceptable.

L'hon. Raymond O'Hurley (ministre de la Production de défense): Monsieur l'Orateur, on manifeste assurément bien de l'intérêt à ce sujet; en répondant à la question, je me permets de signaler que l'honorable député de Laurier m'a posé la même question relativement à l'adoption de ce bill à Washington. Des directeurs de la société Canadair ont passé toute la semaine dernière dans cette ville et ils cherchent à se renseigner à ce

[L'hon. M. Churchill.]

sujet auprès des dirigeants des États-Unis. Je ne suis pas en mesure à l'heure actuelle de faire un rapport complet, mais dès que j'aurai de plus amples renseignements, que j'attends d'ailleurs cet après-midi, je les communiquerai bien volontiers à la Chambre.

LES ARTS, LES LETTRES ET LES SCIENCES

LA GALERIE NATIONALE—OMISSION DU NOM DE L'EX-DIRECTEUR À L'OUVERTURE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. G. J. McIlraith (Ottawa-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser au premier ministre une question résultant d'une nouvelle parue samedi dernier dans le *Citizen* d'Ottawa au sujet de l'inauguration de la nouvelle Galerie nationale. En me fondant sur cette nouvelle, j'aimerais demander au premier ministre si c'est par exprès, de la part du gouvernement, que le nom de M. Jarvis, ancien directeur de la Galerie nationale qui s'est tellement occupé de préparer l'aménagement du nouvel immeuble, n'a pas été mentionné, alors qu'il a été question de son prédécesseur? S'agissait-il uniquement d'une circonstance extraordinaire?

Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre): Monsieur l'Orateur, ce n'était ni par exprès, ni par extraordinaire.

M. McIlraith: Une autre question, monsieur l'Orateur. Le premier ministre pourrait-il dire à la Chambre s'il a reçu un prétendu mémoire ou une lettre du personnel de la Galerie pour se plaindre de cet incident?

Le très hon. M. Diefenbaker: Non, monsieur l'Orateur.

M. McIlraith: Une autre question...

Des voix: Règlement!

M. McIlraith: Comme semble le faire supposer la nouvelle, le premier ministre a-t-il reçu, à la suite de cette affaire, la démission du président du conseil d'administration ou du directeur?

Le très hon. M. Diefenbaker: Non, monsieur l'Orateur.

L'hon. M. Chevrier: C'est un *lapsus linguae*, semble-t-il.

LES TRAVAUX PUBLICS

TÊTE DES LACS—À PROPOS DU CONTRAT CONCERNANT LE TERMINUS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. D. M. Fisher (Port-Arthur): Je voudrais poser une question au ministre des Travaux publics. A-t-il d'autres renseignements à nous